

Journée de mobilisation interprofessionnelle le 08 octobre 2015 :

Public et Privé, le Capitalisme précarise les salarié-e-s !

Le 27 août, les organisations syndicales nationales Solidaires, CGT, FSU, FO, UNEF et UNL se sont rencontrées pour faire le point sur la situation sociale de rentrée ■ Solidaires, CGT et FSU ont confirmé leur engagement en réaffirment la volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible pour le 08 octobre 2015.

UNE ORGANISATION BIEN PENSÉE !

"Flexibiliser le marché" du travail, casser les droits des travailleurs et des travailleuses en vidant de sa substance le Droit du Travail, le Gouvernement VALLS/HOLLANDE ne fait que reprendre les recettes néolibérales qui n'ont, ces trente dernières, abouti qu'à accroître le chômage. Et pourtant, la baisse de la courbe du chômage a largement été promise par le Gouvernement. Cette promesse de campagne a bon dos : elle ne sert qu'à faire croire que c'est la rigidité supposée du marché du travail et le fallacieux "coût du travail" qui en sont responsables, car elles empêcheraient les entreprises d'embaucher.

Flexibilisons et nous retrouverons le chemin du plein emploi, comme nos voisins allemands, disent-ils !

Forts de cet argumentaire, les capitalistes demandent toujours plus de main d'œuvre bon marché, corvéable à merci. Celle-ci sera rendue d'autant plus docile que le chômage qui s'accroît, constitue une menace concrète pour les travailleurs et travailleuses en activité, et que les conditions d'indemnisation ont encore été dégradées par les derniers accords UNEDIC. Le chômage, la précarisation des salarié-e-s sont un choix décidé par les capitalistes pour accroître leurs marges et leurs bénéfices, au détriment tant des précaires que des permanent-e-s.

Macron se sacrifie pour les patrons



LA FAUSSE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ !

Ainsi, le nombre de temps partiels imposés, de CDD de courte durée ou en intérim explose. Le patronat a imposé la loi mal nommée de Sécurisation de l'emploi avec le soutien de certaines Organisations Syndicales (CFDT, CFTC, CGC, UNSA), qui facilite encore plus les licenciements, le chantage à l'emploi et les mobilités forcées. Dans la fonction publique, la loi « **Sauvadet** », soutenue par les mêmes organisations, n'a pas augmenté, d'un seul poste, le nombre des recrutements définitifs mais a intensifié le « **turn-over** » des précaires par non renouvellement des contrats.

Ceux-ci se trouvent ainsi éconduits, alors même que le financement de leur emploi perdure, sont tentés par des pièges du type « **contrats de**



projet », qui sonnent la fin des CDI et la généralisation de la précarité. Et justement, ces contrats viennent d'être introduits en catimini par la loi sur la « **simplification de la vie des entreprises** », véritable cadeau de Noël au patronat !

C'est l'ensemble des travailleurs et travailleuses qui pâtissent de la précarisation : **éclatement des collectifs de travail, difficulté accrue de l'action syndicale, division des personnels, pressions hiérarchiques.**

Les dispositions des lois MACRON et REBSAMEM tombent fort à propos pour servir de moyens aux patrons pour supprimer de l'emploi, adapter l'humain aux systèmes et aux objectifs de production et peu importe si cela contribue à accentuer une crise sociale qui prend de l'ampleur.

ET A LA POSTE ?

Pour ce premier semestre elle annonce un résultat net de + 32%, chiffres satisfaisants et encourageants se gargarisent nos responsables ! Mais à quel prix : **intensification du travail, stress, objectifs commerciaux démesurés, abandon total du service public, suppressions de tournées facteurs, fermetures de centres de tri et bureaux de poste, financiarisation à outrance du Réseau et des Services Financier...**

Bien, évidemment, il n'y a rien à attendre de la part de nos patrons. Pour eux, ces résultats sont les premiers effets de la mise en œuvre du plan stratégique. Ils veulent imposer leur modèle économique. Très concrètement, cela signifie que les réorganisations, restructurations, baisse d'effectif doivent se poursuivre, voire s'accélérer. Et tout ce qui peut renforcer leurs capacités à baisser la masse salariale, donc à liquider du postier, est bon à prendre.

Nul doute que les transpositions des lois MACRON et REBSAMEM et leur volonté de laisser les mains libres aux patrons serviront amplement nos décideurs.



**Nous sommes toutes et tous concerné-e-s
par la précarité !**

**Contre les mesures Anti Sociales de
VALLS - HOLLANDE,**

dans une dynamique intersyndicale,

SUD appelle à la grève le 08 Octobre 2015 !

Solidaires
SUD PIT
Union
syndicale
www.sudptt13.org

Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 22 septembre 2015